



Formulaire de présentation de projet

Programme de soutien au développement sportif
régional (DSR)

Organisation de la finale régionale

Date limite dépôt du formulaire :

Finale régionale hivernale : 20 octobre
Finale régionale estivale : 20 avril

Date limite de l'organisation de la finale régionale :

| | Jeux d'hiver Année paire (hors Finale) | Jeux d'hiver Année paire | Jeux d'été Année impaire | Jeux d'été Année impaire (hors Finale) |
|----------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| Échéance | 30 avril | 2 ^e dimanche de février | 2 ^e dimanche de juillet | 31 octobre |



Formulaire d'information Finale régionale



1. Identification de la finale régionale

| | | | |
|---|---------|-------------------------------|--|
| Nom de la discipline : | | | |
| Date de la finale régionale : | | | |
| Catégorie(s) : (consulter la norme pour connaître les catégories obligatoires) | | | |
| Endroit de la finale : | | | |
| Adresse de la finale : | No. : | Rue : | |
| | Ville : | | |
| Nombre d'athlètes attendus : | | Nombre de clubs représentés : | |
| Horaire approximatif de la compétition : | | | |

2. Identification du responsable technique

| | | | |
|---|---------|---------------------------------------|--|
| Prénom et Nom : | | | |
| Adresse : | No. : | Rue : | |
| | Ville : | Code postal : | |
| Cellulaire : | | | |
| Courriel : | | | |
| Est-ce que le responsable technique est le répondant régional mandaté par la fédération ? | | | |
| Oui (passer à la section 4) | | Non (remplir la section 3 ci-dessous) | |

3. Identification du répondant régional

| | | |
|--|---------|---------------|
| Prénom et Nom du répondant régional mandaté par la fédération : (si différent du responsable technique) | | |
| Adresse : | No. : | Rue : |
| | Ville : | Code postal : |
| Cellulaire : | | |
| Courriel : | | |

4. Remise de médaille

| Nombre de médailles | | |
|---|--|---------------|
| Or : | Argent : | Bronze : |
| Date(s) et heure(s) prévue(s) pour la (les) remise(s) des médailles : | | |
| Est-ce que l'adresse de livraison de la boîte contenant le matériel promotionnel et les médailles est la même que celle du responsable technique ? | | |
| Oui (passer à la section 5) | Non (remplir la section adresse de livraison ci-dessous) | |
| <p><i>*Prendre note que la boîte est sous la responsabilité du responsable technique dès la livraison à l'adresse indiquée. La boîte est livrée durant la journée et elle sera laissée à la porte si le destinataire est absent. Des frais seront chargés en cas de perte (175 \$). Le RLS envoie un courriel au minimum 1 semaine avant la livraison afin que le responsable technique confirme l'adresse et la journée.</i></p> | | |
| Adresse de livraison : (si différente de celle du responsable technique) | No. : | Rue : |
| | Ville : | Code postal : |

5. Termes et conditions

Voici les termes et conditions reliés à la demande de soutien financier de la finale régionale. Tous les critères doivent être respectés pour obtenir le soutien financier.

- Remplir le présent formulaire et le retourner avant la date limite;
 - Finale régionale hivernale : 20 octobre
 - Finale régionale estivale : 20 avril
- Organiser et réaliser la finale régionale selon les informations du formulaire;
- Lire et respecter les normes d'opération de la fédération sportive (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php);
- Afficher clairement tout le matériel promotionnel que le RLS met à la disposition;
- Réaliser une remise de médaille selon un protocole convenable;
- Offrir la possibilité de faire participer les représentants du RLS à la remise de médailles (selon disponibilité);
- Faire parvenir au RLS la liste des participants, les résultats, la boîte avec le matériel restant et une photo (minimum) de l'événement présentant le matériel promotionnel, et ce, ***dans les 10 jours ouvrables après la finale régionale***;
- Former une délégation dans son sport l'année des Finales Provinciales (pour les sports admissibles);
- Compléter un minimum d'une mise en candidature pour le Mérite sportif régional.

Notes

La finale régionale doit être faite **obligatoirement** chaque année, soit :

- Pour qualifier la région à la prochaine Finale Provinciale dans votre discipline (année précédant les Jeux du Québec);
- Pour sélectionner les athlètes de la région pour la Finale Provinciale dans votre discipline.

La réalisation de la finale régionale doit se faire :

- Pour la période hivernale : entre le 1^{er} novembre et le 31 avril;
- Pour la période estivale : entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

6. Validation

Afin de valider le formulaire, cocher la case ci-dessous et remplir les champs nécessaires.

J'ai lu toutes les informations et j'accepte de respecter les termes et conditions.

Nom du demandeur : _____

Signature* : _____ Date : _____

L'envoi du formulaire via courriel à l'agente de développement en sport par le **responsable technique peut être considéré comme une signature.*

7. Pour plus de renseignements

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en sport qui est responsable du Programme de soutien au développement sportif régional — DSR.

Alexandra Larouche, Agente de développement en sport
 Regroupement loisirs et sports
 414, rue Collard Ouest
 Alma (Qc) G8B 1N2
 Tél. : (418) 480-2228 poste 223
 Courriel : agent.sport@rls-sag-lac.org

Les formulaires d'information sont disponibles sur notre site Internet au www.rlssaguenaylacstjean.com ou sur demande par courriel.
 Communiquez avec nous!

8. Retour du formulaire

Alexandra Larouche, Agente de développement en sport
 Courriel : agent.sport@rls-sag-lac.org
 Tél. : (418) 480-2228 poste 223

ENREGISTRER

IMPRIMER